Causeries avec projections et film

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 13

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la paresse, de la méchanceté et de la malveillance, de la bêtise et de la suspicion ; combat des mauvais jours et des jours heureux ; combat contre ceux qui nous haïssent, qui nous calomnient et parfois contre ceux qui nous aiment ; combat contre les milieux, contre les exemples, contre les entraînements ; combat des ambitions, des avidités, des orgueils, des égoïsmes, des jalousies ; combat des succès et des revers, des ivresses et des découragements.

Sr Angèle Sciboz, originaire de Treyvaux, attirée vers la vocation religieuse, avait généreusement répondu, à l'époque de sa jeunesse, à l'appel du divin Maître, à qui elle désirait dédier sa vie. Elle entra dans cette belle congrégation des Sœurs Théodosiennes de la Sainte-Croix, d'Ingenbohl, dont l'activité ne connaît pas de frontières et le dévouement pas de limites. Sr Angèle se voua à l'enseignement et dirigea différentes classes du canton avec un égal succès. Elle se fit surtout apprécier à La Roche et à Marsens. Exigeante pour elle-même, ne mesurant pas ses forces, douée d'une grande capacité de travail, elle prenait à cœur, non seulement l'instruction, mais surtout l'éducation de ses élèves. Aucune d'entre elles n'était délaissée, fût-elle dépourvue d'intelligence et de volonté. A l'occasion des visites réglementaires et autres, elle ne manquait pas de présenter ses écolières les plus retardées ; quelle école n'en a pas son petit paquet ? Voilà, disait-elle, jusqu'où j'ai pu les amener, que puis-je et que dois-je faire encore ? Ce simple trait suffit à souligner l'exceptionnelle conscience professionnelle de Sr Angèle. Volonté de fer, elle franchissait coûte que coûte, dans le temps prévu, les différentes étapes de son programme. Ainsi, elle pouvait affronter les examens avec une confiance dépourvue d'inquiétudes. La réussite lui était assurée : après avoir été sa peine, elle devenait sa récompense. Sr Angèle possédait deux recettes pédagogiques très personnelles et capables d'assurer le succès de n'importe quelle méthode, de la plus simple à la plus compliquée ! Il ne sera pas inutile de les faire connaître car, en pédagogie, il arrive parfois que c'est lorsqu'on a tout appris qu'on se trouve le plus embarrassé, s'il s'agit de se retourner vers la pratique. Voici donc, en cinq mots, le précieux secret : du cran, de la persévérance.

Parvenue à l'âge où tant d'autres jouissent depuis des années d'une calme retraite, Sr Angèle œuvrait encore avec une force physique et une clarté d'esprit remarquables ; elle paraissait infatigable. Cependant, au cours de l'été, un malaise subit se fit sentir. Le mal s'aggrava. Un soir, elle vint m'attendre à une station de l'autobus postal ; les larmes aux yeux, elle m'annonça son départ pour la clinique Victoria, à Berne. Ce ne sera rien, dit-elle, dans deux mois, vers la fin des vacances, je vous reverrai dans ma classe. Hélas ! la vaillante et regrettée Sr Angèle n'est pas revenue à Marsens, au milieu de ses élèves. Avant l'expiration des deux mois, elle répondait au second appel du divin Maître à qui elle avait sacrifié sa vie. Nous lui garderons un souvenir reconnaissant et fidèle.

M. B.

Causeries avec projections et film

Comme les hivers précédents, le Service de publicité du Chemin de fer du Lœtschberg, à Berne, Genfergasse 11 (tél. 21.182), fera donner gratuitement, les mois prochains, des causeries avec projections et film sur les diverses régions de l'Oberland bernois, le Haut-Valais, la ligne Montreux-Oberland bernois, et sur un voyage par le Simplon à la Côte d'Azur ou par les Centovalli à Locarno/Lugano.

Après de belles projections, agréablement commentées, un film documentaire peut être présenté (film d'été ou de sports d'hiver, pris dans l'Oberland bernois, ou dans le Haut-Valais). Ces causeries peuvent remplir toute une soirée ou former un numéro du programme pour la réunion d'une société. Les appareils, en tant qu'ils sont disponibles, sont aussi fournis et desservis gratuitement. Les organisateurs de ces séances n'assument aucun engagement quelconque vis-à-vis du chemin de fer. Sur demande, des séries de diapositifs sont prêtées aux personnes désirant donner la causerie elles-mêmes. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Service de publicité précité.

Le nombre des auberges diminue

Il y a exactement 40 ans que le Conseil fédéral a ordonné le recensement des auberges en Suisse. Il a constaté alors que l'on comptait un débit d'alcool par 131 habitants. Pour l'année 1924, la proportion a été de 1 : 165. D'après une enquête faite par le Secrétariat antialcoolique suisse, l'on compte actuellement *une* auberge seulement pour 172 habitants. Le nombre des débits, en chiffre absolu, n'a guère varié, il oscille entre 23 et 24,000. D'après la même enquête, il faut ajouter encore 6 à 7,000 magasins ayant le droit de vendre des boissons alcooliques par quantité de moins de 2 litres. Le nombre des magasins vendant des boissons fermentées par 2 litres n'est pas connu, mais il est certainement sensiblement supérieur. Le canton de Fribourg, qui compte 469 auberges et 46 magasins de vente à l'emporter, évalue le nombre des débits par 2 litres à 500. Il n'est donc pas exagéré de croire qu'en Suisse toutes les auberges, cercles, cantines, magasins de vente à l'emporter, etc., dépassent le nombre de 40,000.

BIBLIOGRAPHIE

Le Rapport annuel 1934-1935 de la fondation suisse Pro Juventute vient de sortir de presse. Il importe à chacun de connaître l'emploi que *Pro Juventute* fait de l'argent qui lui est confié. Cette très intéressante brochure ne doit donc pas laisser le public indifférent. Parcourons-la. L'œuvre des nourrissons se penche avec sollicitude vers les petits déshérités. Séjours de vacances, cures pour enfants habitant le pays, placement de vacances d'enfants suisses habitant l'étranger, protection des enfants anormaux et infirmes : voilà les principales activités concernant l'âge scolaire. *Pro Juventute* n'oublie pas ceux qui ont quitté l'école et s'intéresse tout particulièrement aux jeunes chômeurs, car là, le problème économique se double d'un problème moral. L'orientation professionnelle sollicite aussi l'intérêt de la fondation. En quelques pages que chacun voudra lire, nous avons, agrémenté d'illustrations et de tableaux succincts, un excellent résumé d'une activité sans cesse grandissante.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle. A Fribourg, jeudi 14 novembre, à 2 h., au pensionnat Sainte-Ursule.